CONCOURS D'INTEGRATION DE LA PIERRE AU TRAVERS DES ŒUVRES D'ART ET D' AMENAGEMENT PUBLIC

L' opérateur :

Valbois R.N, ASBL chargée de développer des actions d'accompagnement et d'aide aux entreprises du secteur du bois et de la pierre,organise, en collaboration avec le Gal « Au fil de la Pierre », un concours alliant le pôle artistique (sculpture) et architectural de la pierre dans le but d'aménager et d'améliorer l'image du territoire.

Le contexte :

Que ce soit par le passé ou de nos jours, les ressources minérales ont toujours été utilisées de manière très diverse sur l'ensemble des communes concernées (Bertrix, Herbeumont, Libin et Saint-Hubert). Le type de ressource minérale dépend bien entendu de la nature changeante et très riche du sous-sol de ces régions.

En ce qui concerne les communes de Bertrix et Herbeumont, c'est bien entendu l'industrie ardoisière qui doit être mise en valeur, tant pour son aspect historique qu'actuel. Tout un patrimoine existe, que ce soit en pierre de schiste ou en ardoise, témoin de l'importance socio-économique régionale de cette activité extractive passée et présente.

La commune de Libin connaît une activité extractive très spécifique et unique en Belgique : l'extraction du kaolin, argile réfractaire blanc qui entre également dans la composition de la porcelaine, du papier... Ce matériau est également utilisé dans la

HERBEUMONT

BERTRIX

LIBIN

SAINT-HUBERT

fabrication de ciment blanc ou pour différents colmatages et travaux de fondation. Le site d'extraction en lui-même constitue une curiosité géologique et industrielle unique et encore trop méconnue.

La commune de Saint-Hubert, quant à elle, ne possède plus de sites d'extraction aujourd'hui mais ceux-ci furent nombreux et ont fourni la pierre nécessaire à la construction de nombreuses localités dont la ville de Saint-Hubert elle-même. Le palais abbatial et surtout la Basilique représentent à eux seuls des joyaux de l'architecture religieuse où la pierre joue un rôle majeur.

On le voit, l'extraction et l'utilisation de la pierre sous toutes ses formes ont toujours eu un impact considérable sur l'évolution du contexte socio-économique et culturel du territoire des 4 communes concernées. Tout un patrimoine culturel et artistique découle de cette activité extractive et mérite de faire l'objet d'actions de sensibilisation et de promotion de la pierre.

La mission :

L'objectif visé est essentiellement d'améliorer, promouvoir et valoriser l'environnement naturel et bâti par la mise en œuvre de la pierre naturelle locale, associée ou non à d'autres matériaux dans le cadre d'un aménagement public.
Ce concours s'inscrit donc dans une démarche de réflexion visant en priorité l'aménagement du territoire. Les créations d'aménagement devront être le reflet des spécificités locales, renforçant l'identité du territoire et mettant en avant la ressource locale naturelle, en l'occurrence la Pierre.

Les acteurs :

La mission de Valbois R.N. consiste essentiellement à sensibiliser les acteurs clés qui ont un pouvoir de décision , que ce soit les élus locaux ou régionaux, les agents de l'urbanisme ou encore les professionnels (sculpteurs et architectes paysagistes) qui vont devoir choisir des avant-projets d'aménagement alliant le matériau pierre, l'environnement, la créativité et l'innovation.

La méthodologie :

Le travail s'est effectué en plusieurs étapes :

1. Rencontre individuelle avec les partenaires publics afin de cerner leurs desiderata quant à l'objet même du concours et quant à l'organisation de celui-ci.
2. Réalisation et approbation du cahier des charges constituant l'avis de concours.
3. Promotion du concours et appel à candidatures par voie de presse, par courrier, par l'Internet.
4. Réception des candidatures et contact avec les participants.
5. Rentrée des avant-projets dans les délais fixés.
6. Evaluation des avant-projets par un jury pluridisciplinaire.
7. Exposition itinérante de présentation sur les 4 communes
8. Organisation d'un évènementiel comprenant un colloque sur le thème concerné par l'action et la remise des prix (prix du jury et prix du public).

LA SENSIBILISATION DES PARTENAIRES CONCERNES ET DE LA POPULATION

Plusieurs partenaires ont joué un rôle actif dans le travail de sensibilisation :

-Plusieurs rencontres ont eu lieu, d'une part entre Valbois R.N.(coordinateur), la DGATLP (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, Logement et Patrimoine) et les 4 communes concernées afin d 'élaborer les projets d'aménagement envisagés en adéquation avec les objectifs de l'action intitulée « Concours d'Intégration de la pierre dans l'aménagement public » et, d'autre part, entre Valbois R.N. et les différents partenaires du Gal afin de définir les modalités de fonctionnement du concours.

-Ces différentes rencontres et réunions de travail ont permis :

1). à chacune des communes de préciser les thèmes et les espaces publics à aménager en accord avec la DGATLP ;

2). à chacun des partenaires concernés – Valbois R.N., les 4 communes, la DGATLP – de mener une réflexion de fond sur l'intégration de la pierre à travers l'art et sa traduction dans un aménagement territorial ;

3). à chacun des partenaires du Gal :
⇒ de définir ensemble les modalités du concours, les exigences techniques, mécaniques et esthétiques du matériau pierre
⇒ de les traduire dans un cahier de charges
⇒ de préciser les différents critères qui permettront l'évaluation des avant-projets
⇒ de définir la composition d'un jury pluridisciplinaire qui désignera, sur base des différents critères élaborés, l'avant-projet « gagnant » ;

4). à Valbois R.N. et aux autres partenaires concernés de définir les actions de promotion et d'inviter la population locale à donner son avis et à découvrir les avant-projets via une exposition.

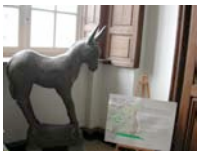

LE BAUDET LES TROIS FERS

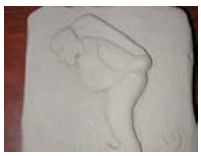

LE SCAILTON

LA DEMARCHE INNOVANTE, PARTICIPATIVE ET PILOTE

-Cette expérience d'organisation d'un concours simultané sur le territoire de 4 communes est une première dans la région et elle rencontre un vif succès. Elle oblige les responsables communaux à travailler ensemble, main dans la main, à s'intégrer dans une démarche participative afin de préserver une certaine cohérence et une homogénéité dans la démarche et dans les objectifs du projet.
-Le partenariat imposé entre un artiste sculpteur et un architecte paysagiste constitue une démarche originale et innovante qui plait particulièrement aux différents candidats ; ceux-ci ont en effet la possibilité d'établir des contacts qui n'auraient peut-être jamais eu lieu sans cela et de réunir leurs compétences propres.
-La population a l'occasion de découvrir des projets d'aménagement de son territoire et peut aussi donner son avis.
-Cette démarche transférable et applicable sur tout autre territoire peut aussi bien viser d'autres matériaux que celui de la pierre et concerner d'autres secteurs.

LES SUPPORTS

-Un cahier des charges expédié à tous les sculpteurs et les architectes paysagistes susceptibles d'être intéressés par ce concours (y compris les écoles)
-Une campagne de sensibilisation dans la presse écrite, sur les ondes radio et sur l' Internet.
-Des affiches publicitaires.
-Une exposition itinérante sur les 4 communes donnant la possibilité au public local de découvrir les avant-projets et d'opérer un choix via un bulletin de vote à glisser dans une urne.
-Une journée événementielle organisée pour la remise des résultats : journée ludique pour les écoles, spectacle, colloque et verre de l'amitié.

LES RESULTATS

L'objectif principal est de favoriser l'intégration de la pierre, de façon créative et innovante dans l'aménagement d'un espace public. La finalité, pour les 4 communes concernées, est d'améliorer l'image du territoire et la qualité de vie de celui-ci.
Les résultats et les impacts attendus ont été largement atteints, au delà de toute espérance :

- 18 avant-projets alliant les compétences de l'artiste et de l'architecte ont été réalisés et témoignent d'une très grande créativité et d'un grand talent.
- Une homogénéité par commune ; en effet, 4 avant-projets en moyenne concernent chaque commune.
- Les 4 communes, sous la coordination de Valbois R.N., ont contribué à l'amélioration, la promotion et la valorisation de l'environnement naturel et bâti tout en mettant en œuvre la pierre naturelle locale, associée ou non à d'autres matériaux renouvelables et durables dans le cadre de l'aménagement d'un rond point (Bertrix, le « Carrefour des Corettes »), d'une place de village (Herbeumont, l'aménagement de la Grand –Place), d'un espace public (Libin, le Parc enchanté du Kaolin) ou d'un lieu dit (Saint-Hubert, le site de la chapelle St Rock).
- Plus de 400 visiteurs sont venus découvrir l'exposition itinérante et les 18 avant-projets.
- L'organisation d'un événementiel associant les écoles locales, les légendes du terroir et la proclamation du prix du Jury et du public.
- La concrétisation sur le terrain des avant-projets sélectionnés par chacune des 4 communes.

L'IMPACT

Ce concours permet non seulement de valoriser la ressource naturelle locale qu'est la pierre mais aussi de promouvoir le territoire des 4 communes en le rendant plus attractif pour la population locale et pour le touriste. De plus, il donnne l'occasion de faire connaître des artistes et des professionnels (architectes, entrepreneurs…). Et enfin, il offre l'opportunité aux acteurs locaux, publics et privés et à la population de s'associer au projet.

CONCLUSION

-Ce Concours d'Intégration de la pierre naturelle dans l'aménagement public, mené avec sérieux et enthousiasme sous la coordination de Valbois R.N., s'avère très positif pour le secteur pierre et pour les 4 communes. Toutes souhaitent d'ailleurs passer à la phase de réalisation de l'œuvre, même hors leader + . La pérennité de ce projet est donc déjà assurée.
-Cette expérience démontre en tous les cas que les élus communaux sont ouverts à toute innovation susceptible de développer l'attractivité de leur territoire et qu'ils comprennent parfaitement bien que c'est dans une collaboration étroite avec les autres acteurs politiques,culturels, artistiques, touristiques et économiques que le développement de leur région peut trouver un nouvel essor.

au fil de la pierre

Gal « Au fil de la Pierre »
Rue de la converserie 44
6870 Saint-Hubert